



Demandez Basket Sarthe Actu !!

Février, malgré les rigueurs hivernales, le basket est toujours présent. Présent, lors des assises du 13 février mais également lors du CIC qui s'est déroulé pendant les vacances scolaires à la Ferté Bernard. Le basket c'est également une information du CNOSF touchant à l'informatique et une info sur l'assurance proposée avec votre licence.

Février c'est également la mise en ligne du nouveau site du Comité de basket de la Sarthe.

Allez bonne lecture et bon surf .

La Com'

Le mot du président

Février, mois, à priori plus calme du fait des vacances scolaires a vu la tenue des premières assises du basket sarthois.

Une grande majorité des élus étaient présents lors de cette journée, et à cette occasion, ils ont pu répondre, dans la mesure du possible, aux différentes questions posées par vos soins.

Un gros satisfecit du fait de l'ambiance, de la qualité des échanges et des retours. Je remercie tous les participants présents à cette journée.

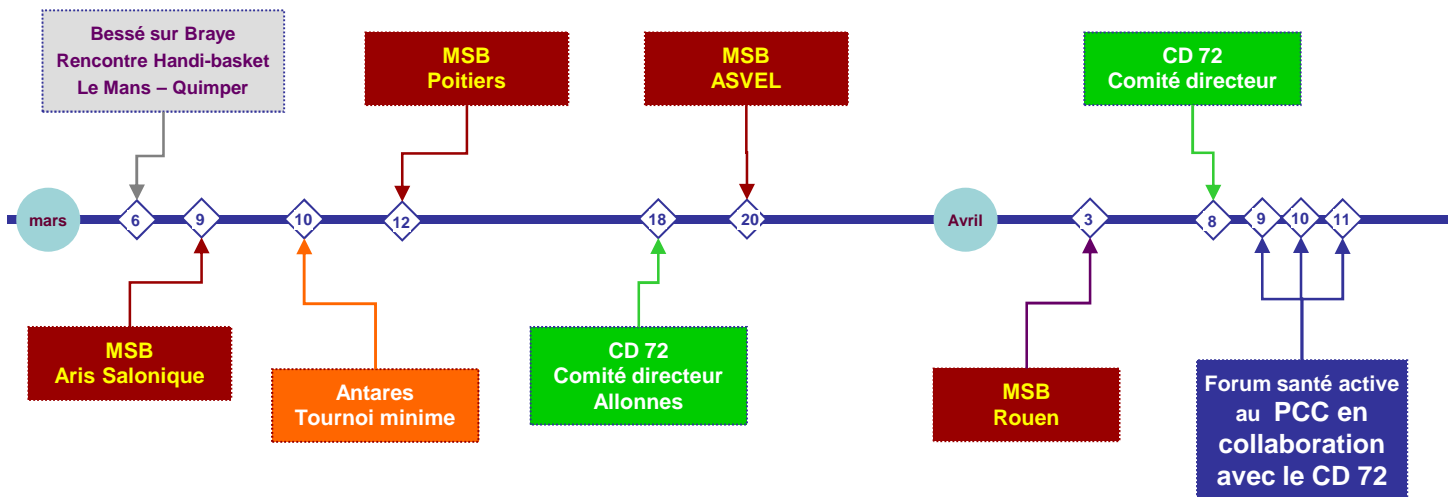
Février, c'est également la mise en ligne du nouveau site internet. J'espère sincèrement que celui-ci pourra vous permettre de trouver aisément toutes les informations dont vous avez besoin.

Toute suggestion susceptible de faire évoluer le site est la bienvenue.

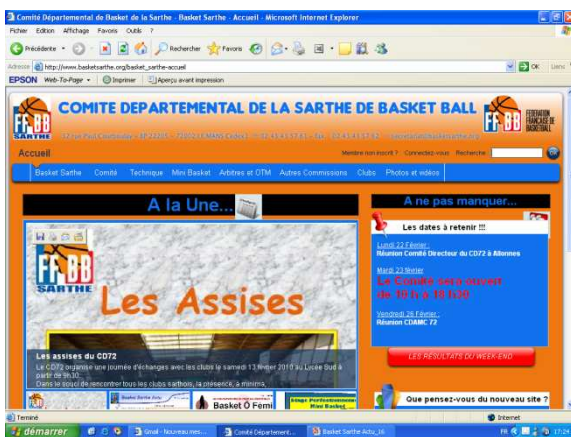
Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne reprise de championnat.

G. Dumont

L'agenda 2010



Site internet



Le nouveau site du Comité est désormais opérationnel. Nous avons essayé de le rendre plus convivial, plus dynamique et surtout plus accessible.

Un onglet « club » est à la disposition des clubs pour annoncer leurs différentes manifestations, tournois, assemblée générale, etc Alors n'hésitez pas

Rappel le site est consultable à l'adresse suivante :

www.basketsarthe.org

Les assises du basket



Samedi 13 février 2010
au Lycée SUD



Quel avenir pour le basket sarthois



- L'organisation des structures
- La citoyenneté dans le sport
- Les organisations sportives
- Les évolutions dans la formation
- Questions diverses

Le 13 février dernier, le Comité de basket de la Sarthe recevait les représentants des clubs sarthois sur une journée afin d'échanger sur différents thèmes.

Cette première, en terme d'échange, a permis aux clubs de se rencontrer de confronter leurs expériences, de faire part de leurs craintes, de leurs difficultés.

Cette journée fructueuse a permis au Comité de prendre note des différentes remarques émanant des clubs et une synthèse sera soumise prochainement après la réunion du Comité directeur

A l'occasion de cette journée, le Comité avait invité Cédric Berthelot (ci-contre), responsable de la Communication et président de la commission de discipline du Comité de Mayenne.

Il a ainsi pu nous livrer son expérience sur les différents thèmes abordés mais également comparer les us et coutumes des deux comités.



Le Comité de la Sarthe le remercie pour sa présence et sa disponibilité envers les différents intervenants.

En conclusion, le Comité se réjouit de la réussite de cette journée et remercie les clubs sarthois pour leur présence, leur participation lors des débats ainsi que leur témoignage de sympathie, comme celui qui suit . . .

*« Félicitations et Merci au Comité pour cette idée des assises. Même si je n'ai malheureusement pas pu assister à toute la journée j'ai trouvé ça instructif, ouvert, franc et direct, et vous étiez à l'écoute. J'espère que cela fera avancer les choses, et qu'il y en aura d'autres !
Ca permet aussi à tous les clubs de mieux se connaître. C'est vraiment bien.
Cordialement
Dominique Dubois, U.S. Guécélard*

Camp Inter Comités à la Ferté



Je suis allé pour une première participation à la Ferté Bernard pour entraîner la sélection fille des Pays de la Loire du 15 au 17 février 2010.

J'ai ressenti beaucoup de plaisir à participer à ce camp et ainsi participer à la découverte des jeunes talents de notre région. J'ai pu échanger sur les différences et les ressemblances des cinq comités de la région.

Les filles ont sué pendant ces trois jours d'entraînement intensif, montré une super forme sans aucune fatigue et écouté les entraîneurs pour appliquer les consignes.

Pour conclure, je remercie les organisateurs ainsi que tous les participants du camp pour leur sympathie.

Damien LAMBERT, Le Mans Madeleine.



Achat de logiciels et de matériel informatique à tarif préférentiel.

Fort du poids du mouvement sportif et sur proposition d'un groupe de travail réunissant différentes fédérations, le CNOSF a négocié des tarifs très préférentiels auprès de Microsoft et d'un certain nombre de revendeurs.

1 Tarif préférentiel sur les produits Microsoft.

Le CNOSF a signé le 29 Avril 2009 un accord Select Plus Education avec Microsoft. Cet accord permet à toutes les fédérations, mais aussi les ligues, les comités et les clubs, d'avoir accès à des réductions allant de 60 à 90 % par rapport au prix public sur l'ensemble des logiciels Microsoft sauf Hardware et jeux. Sont mis de côtés les structures commerciales qui ne sont pas des associations loi 1901.

Les tarifs ne sont accessibles qu'auprès de 8 gros revendeurs qui sont seul habilités par Microsoft à gérer ce type de contrat. Le CNOSF a signé un accord de mise en œuvre (AMO) avec chacun des revendeurs afin de permettre à toutes les associations de choisir celui qui lui convient parmi le plus large choix possible et ce sans avoir à réaliser de démarche particulière.

Cependant, si une structure souhaite signer avec un de ces revendeurs un AMO qui lui serait propre, cela reste possible. La liste des revendeurs est disponible sur le site <http://dsi.franceolympique.com> ou sur <http://www.microsoft.com/france/associations/revendeursnationaux.msps>

Les logiciels dont la licence est acquise dans le cadre des programmes Select Education pourront être utilisés exclusivement dans les conditions suivantes :

- Sur un équipement (PC ou serveur) appartenant à l'association ou à un membre de l'association.
- Pour les besoins exclusifs de l'association.
- Le logiciel ne pourra pas être utilisé dans un cadre professionnel hors de l'association.
- Les licences de logiciels ne peuvent en aucun cas être revendues, louées ou exportées.

A titre d'exemple, une licence Microsoft Office 2007 Entreprise vendue dans le commerce autour de 600 € TTC sera au tarif Select Education autour de 75 € TTC.

2 Tarif préférentiel sur du matériel informatique.

Le groupe de travail a souhaité également être en mesure de proposer aux associations sportives des ordinateurs à prix négocié qui soient fiables et adaptés à leurs besoins. Ne souhaitant pas imposer un prestataire en particulier, il a été demandé aux revendeurs agréés Microsoft de faire une proposition de package "ordinateur + logiciels".

Leurs offres se présente sous la forme de 2 machines : un ordinateur fixe à 700 € TTC et un ordinateur portable à 850 € TTC ont été réalisées suivant des critères précis dont la livraison sur site, avec Windows 7, Microsoft Office Entreprise, au moins 4Go de RAM, et une garantie sur site pendant 3 ans.

Les produits proposés ont été validés par le groupe des responsables informatiques des fédérations pour répondre au mieux aux attentes générales des associations souhaitant faire de la bureautique, gérer son budget, ses compétitions, faire des inscriptions sur Internet...

Les configurations et les modèles des ordinateurs bénéficiant de ces offres doivent être identiques, il ne sera donc pas possible d'avoir un ordinateur "sur mesure" aux mêmes conditions. Les paiements se feront à la commande, et il ne pourra y avoir de remise supplémentaire pour une commande en nombre.

Toutes les informations concernant les produits seront disponibles sur Internet sur le site : <http://dsi.franceolympique.com>

L'Assurance à la loupe



Renouvellement de licence et modification de l'option d'assurance

Que faire lorsqu'un licencié souhaite changer d'option d'assurance ?

Ex : de A à B ou B à A.

Il en informe son Comité Départemental qui effectuera cette modification au moment de la qualification du licencié, donc si modification à faire, ne pas saisir cette licence, l'envoyer au CD. Si la modification est demandée après la date de qualification et l'édition du carton-licence, le Comité Départemental devra adresser un courrier électronique (cbarraud@basketfrance.com), ou un fax au 01.53.94.26.87, à l'attention de Catherine BARRAUD, qui effectuera cette modification (celle-ci sera effective le lendemain à 12h suivant la date de réception au Siège de la FFBB – article B, chapitre 2 du contrat AIG Europe ou article 3.2 du chapitre « Prise d'effet et durée des garanties » du résumé de garanties que doit conserver le licencié).

Que faire lorsqu'un licencié, qui n'avait pas souscrit d'assurance auprès d'AIG Europe la saison N-1, souhaite opter, la saison N, pour l'une des options proposées par cette compagnie ?

Il remplit la partie basse (réservée à l'assurance) du formulaire de création de licence en cochant l'option d'assurance choisie.

Que faire lorsqu'un licencié, qui avait souscrit l'une des options d'assurance proposées par la compagnie AIG Europe la saison N, souhaite ne pas renouveler son assurance la saison N+1 (il s'agit donc de résiliation et non de modification) ?

« Chaque adhésion se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à chaque échéance annuelle fixée au terme de la saison sportive (1er JUILLET, ZERO HEURE), sauf dénonciation effectuée de la part du licencié par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à la FFBB, au moins deux mois avant l'échéance annuelle » (article 3.1 du chapitre « Prise d'effet et durée des garanties » du résumé de garanties que doit conserver le licencié).

Vous pouvez envoyer une liste des noms, prénoms et numéros de licence des personnes qui souhaitent résilier leur assurance AIG Europe dans un seul recommandé. Cela avant le 30 avril 2010.

Rappel

Nous vous rappelons que le renouvellement de votre licence implique le renouvellement automatique de votre option d'assurance. Si vous souhaitez la modifier, veuillez remplir la partie basse du formulaire de création de licence (triptyque – partie assurance).

Tout changement d'assurance en cours de saison (après qualification) doit faire l'objet d'une demande à votre Comité Départemental.

RAPPEL pour la saison en cours 2009 / 2010 : Les saisies et dépôts de licence doivent être faits avant le 30 avril 2010.